Assurances de dommages et responsabilité civile - IARD

Les bases de l'assurance dommages

2 jours (14h00) | 4,6/5 | ASSUR-8992249 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 695 € ht

Formations Compétences Métier › Assurance › Assurances de dommages et responsabilité civile - IARD

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Découvrir les mécanismes de l'assurance dommages
Analyser et souscrire un risque dommage
Identifier les responsabilités pouvant être mises en jeu

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance.

Public concerné

Commerciaux, courtiers et intermédiaires d'assurances.
Responsables administratifs et financiers et responsables services généraux
Rédacteurs sinistres et gestionnaires de contrats d'assurances

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Définir le périmètre de l'assurance dommages

Analyser le marché de l'assurance dommages en France et en Europe
Identifier la typologie des contrats dommages
Identifier les caractéristiques communes des contrats dommages

- La formalisation contractuelle, la durée de la police
- Le devoir de conseil
- La cessation du contrat
- Le principe indemnitaire

Test de connaissances : vérification de l'acquisition des connaissances

Distinguer les assurances de biens et de responsabilités

Analyser les assurances de biens
Les différentes polices d'assurance de biens

- Contrat d'assurance dits de " péril dénommé "
- Contrat d'assurance " tout sauf "

Identifier les clients potentiels

- Les assurances du particulier
- Les assurances du professionnel

Mettre en place le contrat d'assurance de biens

- Déterminer les biens assurables et les événements garantis
- Évaluer les capitaux à assurer

Apprécier les différentes clauses et les principes de ces polices

- Limites de garanties imposées par l'assureur
- Franchises relatives, légales et fixes
- Tarification d'une police dommage aux biens et calcul de la prime associée

Clarifier les champs d'application de la réassurance et de la coassurance

- Définition de ces polices
- Identification des droits et obligations de l'assureur et de l'assuré

Étude de cas : analyse de plusieurs contrats d'assurance de biens

Étudier les assurances de responsabilités

Définition et conditions du droit de la responsabilité civile

- Responsabilités contractuelles et extracontractuelles
- Non-cumul des responsabilités

Maîtriser les effets de la responsabilité civile

- Exceptions à la règle
- Conventions portant sur la réparation intégrale du préjudice
- Prescription de l'action en responsabilité

Identifier les différents types de responsabilités

- Responsabilités pour fautes, du fait d'autrui et des choses
- Régimes spéciaux

Repérer les clauses d'exonération ou de limitation de responsabilité

- Jurisprudence associée

Indemniser la réparation du préjudice

- Identifier les différents préjudices
- Assimiler le principe de réparation intégrale du préjudice

Exercice d'application : identification du type de responsabilité mis en jeu à partir de déclarations de sinistres et proposition d'exemples de contrats d'assurance pouvant garantir chaque situation de sinistre

Le + de la formation
Un module e-learning d'1h30 sur les *« Les fondamentaux du droit des assurances, ça s'apprend ! »* disponible en amont et en aval de votre formation

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.